



POUR TOUT PROJET DE TRAVAUX, AU MOINS UN SALARIE DU MOA, DOIT ETRE IDENTIFIABLE COMME TITULAIRE D'UNE AIPR ENCADRANT

AIPR ENCADRANT

FORMATION INITIALE

THEORIE
70%



PRATIQUE
30%

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation permet d'obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) et d'encadrer un projet de travaux.

PUBLIC

Chef de chantier, conducteur de travaux...

COMPETENCES DEVELOPPEES

Connaître la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.

Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.

Gérer les projets et savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.

Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes

DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

Livret AIPR Encadrant

ORGANISATION DE LA FORMATION

PREREQUIS

Connaissance technologique des réseaux, de la réglementation DT-DICT

DUREE

1 jour soit 7H

EFFECTIF

Jusqu'à 12 personnes

MAINTIEN DES COMPETENCES

Il est recommandé de réaliser une formation de maintien et actualisation des compétences tous les 5 ans

DOCUMENT DE VALIDATION

Attestation de fin de formation

METHODE D'EVALUATION

Evaluation certificative au moyen d'un QCM de 40 questions réalisées par un de nos centres reconnu par le MTE

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Décret n°2011-1241

CONTROLE QUALITE ASSURE PAR

Audit interne, AFNOR



Formation en intra-entreprise
(Chez vous & à la date de votre choix)



Formation en inter-entreprise
(Dans nos centres à côté de chez vous)



STRATEGIE PEDAGOGIQUE

Exposé participatif, étude de cas, partage d'expérience...



NOS INTERVENANTS

Formateur disposant d'une expérience dans l'encadrement des travaux à proximité des réseaux.



MATERIEL PEDAGOGIQUE

Videoprojecteur, tablette à disposition de chaque stagiaire pour le QCM





CONTENU DE LA FORMATION

THEORIE : 5H00

CONTEXTE ET REGLEMENTATION

Contexte et enjeux de la réglementation.

L'analyse des statistiques d'accidentologie.

Les obligations des différents acteurs.

Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).

Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux.

Les sanctions applicables.

Pourquoi une AIPR ?

PREPARER SON INTERVENTION

Reconnaitre les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.

Les différentes classes de plan.

Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.

Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

TRAVAILLER À PROXIMITÉ RESEAUX

Prévoir la présence obligatoire éventuelle des exploitants.

Fournir les moyens de protection collective et individuelle.

Anticiper les situations potentiellement dangereuses.

Les règles pour les branchements.

Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

L'obligation de récolement.

EN CAS D'ANOMALIES

Mesures à respecter en cas d'accrochage.

La règle des 4A.

Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

TEST THEORIQUE DUREE 2H

Evaluation certificative à l'aire d'une tablette réalisé en ligne sur le site du Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES)

Synthèse et bilan de la formation